



Sport Santé et Cancer du sein en Escrime

Du Comité Régional d'Escrime

Centre Val de Loire

En référence aux plans national et régional du Ministère de la Jeunesse et des sports en faveur du développement du Sport Santé Bien Être, le comité régional d'escrime centre val de Loire et toutes ses associations se sont inscrites dans une démarche de diversification des pratiques sportives adaptées dès 2016.

En s'appuyant sur les dispositifs d'accompagnement locaux et fédéraux, cet engagement régional a eu pour simple objectif de mobiliser l'ensemble des 24 clubs affiliés à la FFE, de les engager et les accompagner dans une offre de pratiques multiples, raisonnée, adaptée, sécurisée et encadrée par des professionnels de l'activité physique et sportive.

La priorité reste de favoriser l'accès à une pratique sportive régulière adaptée et encadrée par des professionnels enseignants formés.

Quels programmes pour quels pratiquants, pour quels enseignants ?

La FFE a su déployer toute une stratégie d'accompagnement et de formation destinée aux clubs souhaitant s'engager dans cette offre spécifique.

Avec la création du « Médicosport » par le CNOSF, la discipline a su valoriser les éléments essentiels permettant de s'inscrire dans un soutien et/ou un support de soin selon les problématiques rencontrées.

Les principaux programmes déployés sont :

- « l'escrime et le cancer du sein » en partenariat avec l'association « Solution Riposte » développer par le Dr D HARGNES-DORNUS,
- L'escrime pour lutter contre les violences faites aux femmes développer par le Dr G GUERIN,
- « l'escrime sur ordonnance » regroupant notamment toutes les maladies chroniques d'Affection Longue Durée (ALD),
- L'escrime chez les séniors permettant de répondre aux problématiques du vieillissement,

Pour dispenser ces pratiques sportives adaptées, la FFE a structuré une formation « sport santé » incitant tous les enseignants de l'activité titulaire d'un diplôme inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) de suivre une qualification spécifique leur permettant d'accueillir et d'accompagner ces différents publics.



Analyse diagnostic

Depuis la mise en place du plan régional sport santé bien être, le comité régional d'escrime centre val de Loire a pu identifier :

- Plusieurs clubs engagés dans ces différents programmes (Orléans, Chartres, Bourges, Montargis, Gien, Mont/Loire),
- Plusieurs enseignants formés à ces différents programmes (sport sur ordonnance, sport chez les séniors, lutte contre les violences faites aux femmes, escrime et cancer du sein),
- Plusieurs licenciés -ées identifiées au sein des clubs,
- Les club bénéficiant d'une aide personnelle à la prise de licence (remboursement de la part régionale de la licence FFE)

Avec la création des Maisons de Santé -Sport, des territoires, jusqu'ici esseulés, offrent la possibilité de s'inscrire dans cette démarche.

Des collectivités déploient des programmes « sport sur ordonnances » en partenariat avec les professionnels de santé et leurs associations sportives et culturelles.

• Objectifs

Face à cette problématique de santé, le rôle du CRECVL a été et reste d'accompagner et de soutenir ses clubs.

L'objectif principal vise à favoriser l'accès à une pratique physique adaptée régulière tout en maintenant un niveau d'encadrement perfectible (formation continue).

La démarche est donc une aide financière directe aux clubs ayant

- Développé une offre de pratique adaptée dans un de ces domaines,
- Formé leur enseignant à l'un de ces programmes fédéraux,
- Participé à l'animation locale « sport santé, bien-être » sur son territoire,
- Licencié chaque pratiquant à la FFE (licence mention « santé »),

Le CRECVL aide alors financièrement chaque structure affiliée à la FFE en remboursant la part régionale de la prise de licence FFE de la saison N sur simple présentation de la liste des pratiquants « Sport Santé » (extraction des données FFE licence spécifique Sport Santé).

Cette aide est alors donnée lors de chaque assemblée générale.



• Plan d'action

Cette aide financière (prise en charge de la part régional de la licence) favorise l'accès à la pratique régulière et participe à la démarche de fidélisation des pratiquants.

Elle vient en complément du dispositif porté par le club engagé dans un projet « sport santé, bien-être ».

Par cette diversification de l'offre de pratique, chaque club structure son/ses emploi(s) et participe, activement à l'animation de son territoire.

Si chaque club fidélise des publics sport santé, il revient au CRECVL de proposer, par l'intermédiaire de son Équipe Technique Régionale, des événements spécifiques à coordonner, à accompagner et à animer : colloques, forums, regroupements, tables-rondes....

Ce plan d'action est évalué régulièrement et à chaque fin de saison par le Comité Directeur du CRECVL permettant :

- Un ajustement des priorités à donner l'année suivante,
- Une anticipation sur les dispositifs à accompagner et/ou à renforcer (formation, aides...),

• Évaluation

Cette phase permet d'identifier l'impact de l'accompagnement mis en place par le CRECVL.

Chaque phase doit avoir un ou deux indicateurs (toujours en lien avec l'impact des dispositifs développés) permettant de vérifier que le processus se déroule correctement et que l'objectif final pourra être atteint.

Les indicateurs peuvent alors être :

- Le nombre de clubs s'étant engagé dans ces différentes pratiques ,
- Le nombre d'enseignants formés au sport santé sous toutes ses formes,
- Le nombre de licences FFE global, par site de pratique, par problématiques de santé (si possible),
- Le nombre de relais médiatiques (presse écrite, numérique,...),



COMPTE-RENDU D'ACTIVITE ANNUELLE SPORT SANTE

Ce document est à retourner au Comité Régional d'escrime centre Val de Loire en fin de saison sportive.

Au titre de la Saison : _____ / _____

Noms du Club :

Département :

Enseignant (s) formé (s) :

Noms :

Prénoms :

Diplôme :

Carte professionnelle :

Créneau de la séance :

Volume horaire annuelle :

Nombre de licenciés-ées* :

Licence masculine :

Licence Féminine :

*Joindre la liste nominative en utilisant l'extranet FFE

Préciser le dispositif spécifique :

- « escrime sur Ordonnance »,
- « escrime et cancer du sein » (avec label « solution riposte »)
- « lutte contre les violences faites aux femmes »,

Fait le ____/____/20____

A

Signature du président de club et cachet du club

Signature de l'enseignant,